
ATELIER DE QUARTIER MOBILITÉS – CRONENBOURG

COMPTE RENDU

Direction de territoire Cronenbourg Hautepierre Poteries-Hohberg
11 avenue Racine

le lundi 18 mars 2024

Contact : Juliette HUBERT - 06 73 22 86 36

Personnes présentes pour la Ville et Eurométropole de Strasbourg :

Direction de Territoire Cronenbourg Hautepierre Poteries-Hohberg :

- Aurore BELOUET, directrice de territoire
- Juliette HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne
- Véronique JACOB-BOHN, chargée de mission de quartiers
- Michel SCHUPP, directeur adjoint de territoire

Direction de la Participation citoyenne :

- Clément Girard, directeur
- Léna PRYEN, chargée de mission démocratie locale
- Annabelle FINCK, cheffe de projet démocratie locale

Habitant·es présent·es :

- Romain V., Thierry C., Mathieu S., Michel V., Sabine V., Anne F., Antonin P., Géraldine H., Gérald S., André R., Alain K., Catherine J.
- Plusieurs habitant·es sont membres de l'aCROciation, certain·es habitant·es sont membres du CroCollectif (parfois les 2), d'autres sont venu·es à la réunion publique de décembre 2023 sur le plan de circulation ou à l'Assemblée de quartier de février 2024.
 - o L'aCROciation est une association de riverain·es qui organise principalement des temps festifs, des ateliers cuisine ou réparation, compost...
 - o Le CroCollectif s'est constitué à la suite de l'accident de janvier 2023 et se concentre sur la thématique de la sécurité routière + anime un groupe Facebook.

Ordre du jour :

1. Rappel du cadre des ateliers de quartier par la Direction de la Participation Citoyenne
2. Bilan de la première action de l'atelier de quartier mobilité avec les habitants et les services de la Ville : la déambulation de Noël du 15 décembre 2023
3. Identifier les prochains objectifs pour l'atelier de quartier mobilité

1. Cadre des Ateliers de quartier

Voir présentation en annexe + visuels ci-dessous

ATELIERS DE QUARTIER

Critères d'un atelier

- 1) Groupe d'au moins 5 personnes
- 2) Respect du Pacte de la Démocratie Locale
- 3) Oeuvrer pour le bien commun
- 4) Ne permet pas l'enrichissement personnel
- 5) Ne doit pas être déjà financé par la collectivité
- 6) Ne doit pas être porté par une association
- 7) Ne doit pas être déjà mis en place par la Ville
- 8) Durée maximale d'1 an

Lien avec la collectivité

Les Ateliers de quartier sont mis en place par la Ville de Strasbourg.

Bien qu'ils visent l'autonomie des habitant-es, ils sont mis en oeuvre par la Direction de Territoire, en lien avec le ou la chargé-e d'animation.

Le ou la chargé-e d'animation accompagne le groupe projet pour engager les dépenses, valider et diffuser les supports de communication et appuyer l'organisation des actions du groupe.

Budget

Un budget de 4000€ par quartier est mis à disposition par la Ville pour les ateliers de quartier.

- 1) Budget de fonctionnement
- 2) La dépense doit être cohérente avec le projet
- 3) La dépense doit faire l'objet d'une validation

ATELIERS DE QUARTIER

C'EST QUOI ?

Les Ateliers de quartier sont le nouveau mode de participation citoyenne proposé par la Ville de Strasbourg à l'échelle du quartier.

Ils permettent à chacun et chacune de s'investir selon ses centres d'intérêt et ses disponibilités.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les assemblées de quartier

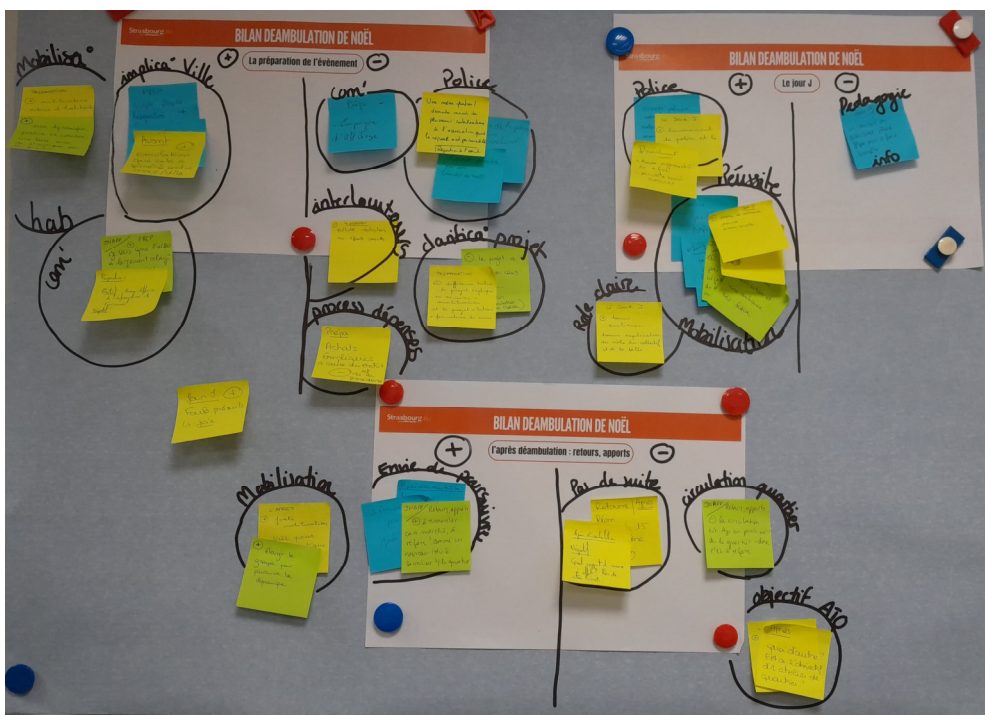
Vous souhaitez vous informer sur les projets de votre quartier ?

Organisées dans chaque quartier au moins 2 fois par an, ce sont des espaces citoyens de partage et d'échanges.

Les ateliers de quartier

Vous avez un projet ?

Chacun et chacune peut initier un atelier pour former un groupe de travail sur un sujet du quartier au choix.



Bilan de la déambulation de Noël du 15 décembre 2023

L'atelier de quartier « mobilités » a organisé le 15 décembre 2023 avec l'appui de la Ville une déambulation festive dans le quartier Cronembourg sur le thème de Noël. L'objectif était de créer du lien dans le quartier mais aussi de permettre aux habitant-es de se réapproprier l'espace public (certaines rues ont été coupées à la circulation) et de sensibiliser aux enjeux des mobilités et de la sécurité routière.

Les personnes présentes sont invitées à partager les points positifs, négatifs, et d'amélioration concernant la préparation de cet évènement, le jour J, et l'après (retours, apports).

Points positifs :

- Mise en place très rapide d'un 1^{er} projet grâce à la forte implication des habitants et des agent-es de la Direction de Territoire,
- Bonne participation et adhésion des habitant-es à cette manifestation,
- Sécurité finalement bien assurée par les forces de l'ordre,
- De bon relais de communication via le site Internet de la Ville + la presse a été mobilisée.

Difficultés :

- Incertitudes sur la mobilisation de la Police et le maintien de l'évènement jusqu'à l'avant-veille
- Communication : des affiches souvent arrachées
- Beaucoup d'interlocuteurs et interlocutrices pour les habitant-es et la Ville
- Procédure d'achat compliquée pour les habitant-es

Points d'amélioration :

- Anticipation et programmation de la manifestation : l'évènement a été programmé très tardivement et la date ne permettait pas de mobiliser la Police Municipale. Il est très compliqué de mobiliser les services de l'ordre au mois de décembre en raison des marchés de Noël. Si l'évènement est reconduit, il conviendrait de décaler la date.
- Communication évènement : mobiliser d'autres panneaux d'affichage, faire davantage le lien avec les écoles du quartier.
- Communication évènement : le logo de la Ville de Strasbourg doit être affiché sur toutes les affiches d'évènements organisés dans le cadre d'un atelier de quartier.
- Communication Ville-habitant-es : il est nécessaire d'identifier parmi les habitant-es membres de l'Atelier 1 à 2 personnes référentes et interlocutrices privilégiées avec la Ville. L'ensemble des membres de l'Atelier de quartier reste destinataire des compte-rendus et des invitations aux réunions. Attention à ne pas faire de sollicitations et relances auprès des agent-es. Chaque agent de la Direction de territoire a ses missions spécifiques : adressez-vous à la bonne personne selon les sujets !
 - **Juliette HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne** → l'interlocutrice dédiée et privilégiée pour animer l'Atelier de quartier (invitations aux réunions, animation des réunions, compte-rendus, relais des demandes auprès des autres agent.es de la Direction de territoire, achats pour les manifestations...)
 - **Michel SCHUPP, directeur adjoint de territoire et Tatiana MATTERN, correspondante de quartier** → référent-es pour les questions de gestion urbaine de proximité (demandes d'aménagement des espaces publics, dégradations, mobilier urbain, demandes d'occupation du domaine public...). Ces 2 collègues seront présent-es lors des réunions de l'Atelier de quartier pour répondre aux questions techniques sur les aménagements, les circulations et les mobilités.
 - **Véronique JACOB-BOHN, chargée de mission de quartiers** → référente pour les demandes spécifiques des associations, elle n'est donc jamais votre interlocutrice pour l'Atelier de quartier.
- Achat de prestations : veiller aux délais impartis à la collectivité. La collectivité travaillera sur un document « pas à pas » plus claire afin de faciliter les démarches.
- Donner plus de sens à la manifestation : l'aspect pédagogique et le lien avec l'apaisement de la circulation seraient à renforcer. Bien définir en amont les objectifs de la manifestation (réappropriation de l'espace public, sensibilisation aux mobilités actives) pour que l'ensemble des organisateurs et organisatrices puissent porter ces messages.

2. Perspectives de l'Atelier de quartier Mobilités de Cronenbourg pour 2024

Quels objectifs pour l'atelier de quartier mobilité en 2024 ?

Brainstorming collectif :

- Contribuer aux réflexions de la Ville sur le plan de circulation du quartier
- Apporter le retour d'expérience des habitant·es sur les aménagements mis en place ou qui le seront pour améliorer la sécurité des piétons, cyclistes et des personnes à mobilité réduite
- Sensibiliser le grand public aux mobilités actives : proposer des essais de vélos à assistance électrique, partage des bonnes pratiques
- Organiser une journée sans voiture
- Participation à la manifestation « Sans voiture Simone » portée par la Ville

2 grands objectifs et des pistes d'action se dégagent :

- Sensibiliser aux mobilités douces : participation à l'évènement « Sans voiture Simone » qui aura lieu le 22 septembre,
- Participer aux réflexions sur l'apaisement de la circulation dans le quartier et suivre sa mise en œuvre : une réflexion pourra être menée sur certaines rues qui n'ont pas fait l'objet d'aménagement, les habitant·es pourront apporter leur expertise d'usage. Les habitant·es pourront également faire un retour sur les aménagements réalisés.

➔ **Après un tour de table, la majorité des membres de l'atelier de quartier souhaitent s'investir prioritairement sur l'apaisement de la circulation.**

3. Relevé de décision : les prochaines étapes

- **Organiser un atelier de quartier sur l'apaisement de la circulation** : présentation de la logique du plan de circulation et des questions restant à traiter par la Ville, marche exploratoire pour identifier des compléments d'aménagements à réaliser, suivi des aménagements mis en place...
 - **Participation des habitants volontaires à l'évènement « Sans voiture Simone » via l'aCROciation** (pour ne pas faire un doublon de porteurs de projet). L'aCROciation sera invitée aux réunions proposées aux partenaires du quartier. L'ensemble des membres de l'atelier de quartier seront informé·es du programme de l'évènement et des personnes à contacter pour y participer s'ils/elles le souhaitent.
 - **Concernant l'organisation d'une nouvelle déambulation en 2024** : La Direction de Territoire invite les habitants à ne pas organiser une manifestation dans ce format au mois de décembre, en raison du plan de charge important des forces de l'ordre. Le Crocollectif se propose de réfléchir à ce projet et notamment d'en réécrire les contours (poser les objectifs de la manifestation). Si les habitant·es ne nécessitent pas d'accompagnement particulier, cela peut s'organiser en dehors de l'atelier de quartier. Si cela nécessite un accompagnement, un atelier de quartier dédié serait à monter.
- ➔ **Les membres de l'atelier de quartier sont convié·es à une prochaine réunion le mardi 21 mai à 18h à la Direction de territoire, 11 avenue Racine, au sujet du projet d'apaisement de la circulation à Cronenbourg.**
- ➔ **Proposition de création d'une page dédiée à l'Atelier de quartier sur la plateforme <https://participer.strasbourg.eu/ateliers-quartier>**